

Le 6 mars 2020

Sujet : Coronavirus (COVID-19) Retour à l'école après la semaine de relâche

Chers parents, tuteurs, étudiants et personnel,

La présente vise à vous fournir **les renseignements les plus à jour** concernant les démarches entreprises pour protéger nos collectivités ainsi que les personnes récemment arrivées au Nouveau-Brunswick en provenance de régions touchées par la maladie à COVID-19.

À ce jour, quelques cas isolés et importés, pour la plupart bénins, ont été diagnostiqués au Canada, mais aucune transmission interhumaine à grande échelle n'a cours. Le virus se propage d'un humain à l'autre principalement par des contacts étroits avec la personne durant la période symptomatique.

Conformément au consensus des experts canadiens en santé publique, tous les voyageurs qui reviennent au Canada en provenance de l'étranger seront informés sur la façon de surveiller eux-mêmes l'apparition de symptômes durant 14 jours, et de rester à la maison et d'appeler le 811 si des symptômes apparaissent. En ce moment, la seule exception à cette règle concerne les voyageurs arrivant d'Iran ou de la province chinoise du Hubei qui doivent s'auto-isoler pour 14 jours peu importe s'ils présentent des symptômes ou non. Pour plus d'informations, consultez [Maladie à Coronavirus \(COVID-19\): conseils aux voyageurs](#)

À l'heure actuelle, il n'y a aucune transmission généralisée de la COVID-19 au Canada. Par conséquent, l'Agence de la santé publique du Canada recommande que les écoles prennent les précautions habituelles contre les maladies respiratoires, soit les mêmes précautions qui sont recommandées chaque année pour la saison des rhumes et de la grippe. Pour le moment, il n'est pas recommandé de fermer les écoles pour prévenir les cas de COVID-19.

Veillez-vous reporter au document [d'orientation en matière de santé publique à l'intention des écoles \(maternelle à la 12e année\) et des services de garde.](#)

Les symptômes associés à la COVID-19 sont semblables à ceux de nombreuses maladies respiratoires, comme la grippe, que l'on peut couramment observer dans les écoles. Voici des stratégies clés pour prévenir et contrôler les maladies respiratoires d'origine virale, y compris la COVID-19, dans les établissements scolaires:



- veiller à ce que les élèves, les enfants et les membres du personnel qui ont de la fièvre ou des symptômes respiratoires associés à une maladie infectieuse restent à la maison;
- pratiquer fréquemment et assidûment une bonne étiquette respiratoire et avoir une bonne hygiène des mains;
- veiller à ce que les installations soient nettoyées régulièrement.

Les administrateurs doivent être au fait des tendances en matière d'absentéisme dans leur école et aviser les services régionaux de santé publique au moyen du processus habituel lorsque le taux d'absentéisme des élèves, des enfants ou des membres du personnel sont plus élevés que la normale ou lorsque des cas graves sont observés.

Veillez prendre le temps de rassurer les élèves et de leur rappeler qu'ils sont en sécurité et qu'ils peuvent prendre diverses mesures pour rester en santé :

- **Se laver les mains** : Se laver souvent les mains à l'eau tiède savonneuse pendant au moins 20 secondes ou utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool (avec une proportion en alcool de 70% au minimum), surtout après avoir toussé ou éternué.
- **Avoir une bonne étiquette pour la toux et l'éternuement** : S'assurer de tousser ou d'éternuer dans le pli de son coude ou dans un mouchoir.
- **Rester à la maison en cas de maladie** : Dire à ses parents si l'on ne sent pas bien et prendre avec eux des mesures pour rester à la maison.
- **Rester propre** : Garder les mains loin du visage et de la bouche.
- **Rester en santé** : Manger des aliments sains, demeurer actif et dormir suffisamment.

Pour en savoir plus sur le coronavirus, allez à www.gnb.ca/coronavirus.

Sincèrement,



D^{re}. Cristin Muecke, MD, MSc, FRCPC
Médecin-hygiéniste en chef par interim



Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
Téléphone : 506 453-3678
Télécopieur : 506 457-4810

Date : Le 6 mars 2020
Dest. : Parents, tuteurs
Exp. : Dominic Cardy, ministre
Objet : COVID – 19

Comme mesure de précaution supplémentaire, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance exigera que tous les enfants, les élèves, le personnel, les bénévoles et les membres de la famille des personnes qui ont voyagé dans les régions ou les pays suivants ne se rendent pas dans les écoles publiques, les établissements de garderie éducative ou les bureaux des districts scolaires pendant quatorze jours à partir de la date de leur retour au Nouveau Brunswick, et ce, à compter du samedi 7 mars 2020.

Ces pays ou régions affichent un niveau de risque de 2 ou de 3, en fonction de l'évaluation réalisée par le gouvernement du Canada. Au 6 mars 2020, les régions et les pays suivants font partie de cette liste :

- Chine
- Iran
- Japon
- Nord de l'Italie
- Corée du Sud
- Hong Kong
- Singapour

Par mesure de précaution accrue, les personnes qui ont voyagé dans toute région de l'Italie seront tenues de suivre la même directive concernant les pays figurant sur la liste ci dessus.

Cette liste sera mise à jour à mesure que des pays seront ajoutés ou supprimés du site Web sur les conseils de santé aux voyageurs du gouvernement du Canada (https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/conseils-sante-voyageurs?_ga=2.21058361.325902648.1583516847-920410031.1583516847).

Des restrictions géographiques supplémentaires pourraient être ajoutées par le Ministère à mesure que la situation évolue. Cette directive demeurera en vigueur jusqu'au 30 juin 2020, mais pourrait être révisée si aucune région n'est considérée comme endroit à risque relativement au COVID-19, ou à la discrétion du ministre.

De l'information supplémentaire concernant le seuil requis pour fermer des écoles ou des centres de petite enfance, ou pour offrir des mesures d'apprentissage hors de l'école pour les élèves affectés par ce type de situation, et par d'autres répercussions possibles du COVID-19, sera communiquée dans les prochains jours. Ces renseignements pourraient également être au sujet des centres de petite enfance. Les parents doivent être prêts à trouver d'autres options pour les services de garde pour leurs enfants.

Nous demandons à toutes les personnes qui sont concernées de suivre les conseils suivants de l'Agence de la santé publique du Canada :

- Surveillez votre état de santé, si vous développez une fièvre, une toux ou si vous avez de la difficulté à respirer;
- Évitez les endroits où vous ne pouvez pas vous séparer facilement des autres si vous devenez malade;
- Pour mieux protéger votre entourage, lavez-vous souvent les mains et couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras lorsque vous toussiez ou éternuez.

Ces mesures supplémentaires ont été prises par le Ministère pour composer avec le sentiment d'inquiétude dans nos écoles, nos centres de petite enfance et nos communautés, pour accroître la sécurité du personnel, des enfants et des élèves, ainsi que pour faire en sorte que nous avons pris tous les moyens nécessaires pour bien répondre à la situation actuelle. À ce jour, aucun cas n'a été signalé. Il n'y a donc aucune raison de fermer nos écoles et nos centres de petite enfance, mais il est tout à fait justifié de commencer à prendre ces précautions.

Si vous commencez à ressentir tout symptôme du COVID-19, veuillez vous isoler d'autrui dès que possible. Ensuite, communiquez immédiatement avec un professionnel de la santé de Télé-Soins, en composant le 811 et décrivez-lui vos symptômes et votre historique de voyage. Il vous conseillera sur les mesures que vous aurez à prendre.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance répondra aux questions en lien avec les politiques scolaires, mais toute autre question au sujet du COVID-19 doit être adressée au Bureau du médecin hygiéniste en chef.

Pour tous autres renseignements concernant le COVID-19, veuillez consulter canada.ca/coronavirus ou appeler le 1 833 784 4397 ou www.gnb.ca/coronavirus.

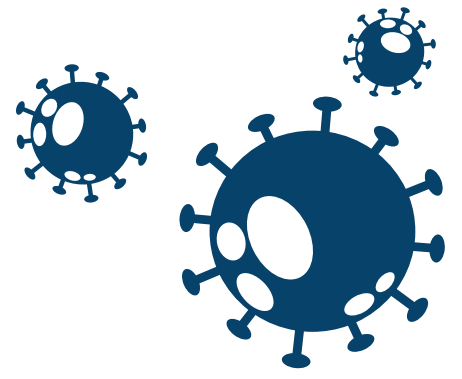
Le ministre,



Dominic Cardy

Coronavirus (COVID-19)

CONSEILS DE SANTÉ PUBLIQUE



MESURES À PRENDRE POUR ÉVITER D'ÊTRE MALADE

ET QUE D'AUTRES PERSONNES SOIENT MALADES



Se laver souvent
les mains



Tousser et éternuer
dans le coude



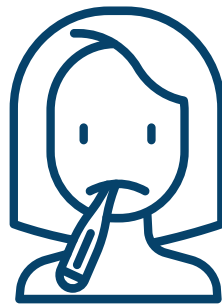
Éviter de toucher ses
yeux, son nez et sa
bouche avec les mains



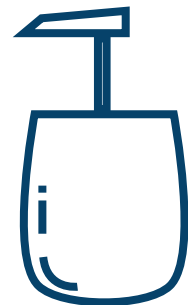
Tousser dans un
mouchoir et le jeter



Rester à la maison
si on est malade

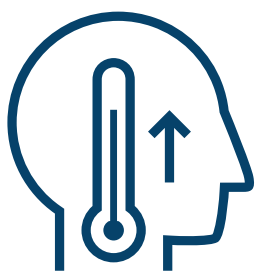


Éviter tout contact avec
une personne malade

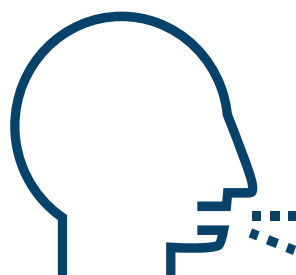


Utiliser un désinfectant pour
les mains à base d'alcool s'il
n'y a pas d'eau et de savon

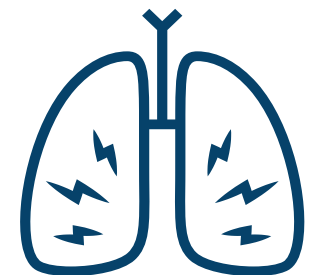
LES SYMPTÔMES COMPRENNENT :



Fièvre



Toux



Difficulté à respirer

VOUS VOUS SENTEZ MALADE OU VOUS AVEZ DES PRÉOCCUPATIONS?

**TÉLÉPHONEZ À TÉLÉ-SOINS 811 AVANT DE VOUS
RENDRE CHEZ VOTRE MÉDECIN OU À L'URGENCE.**

Pour obtenir des renseignements à jour :

www.gnb.ca/coronavirus